



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Jeudi 1^{er} octobre 2020

Après plusieurs reports dus à la pandémie de la COVID-19, le jeudi premier octobre deux-milles vingt, au clos Normand, les membres de la PFONGUE ont tenu leur Assemblée générale après avoir été convoqués par le Président.

L'objectif de cette AG était de :

- Présenter et voter les rapports,
- Élire le nouveau Bureau exécutif,
- Renforcer les liens entre les membres et les partenaires ;
- Poser des réflexions collectives sur la PFONGUE de demain.

ONG membres présentes :

- | | | |
|-----------|-------------------------|---------------------|
| ▪ ACRA | ▪ Humanité et Inclusion | ▪ SOLTHIS |
| ▪ ACTED | ▪ Eclodio | ▪ ICD-Afrique |
| ▪ AGRISUD | ▪ Grdr | ▪ GERES |
| ▪ AVSF | ▪ Fondation Xaley | ▪ Le Partenariat |
| ▪ ACF | ▪ GRET | ▪ Village Pilote |
| ▪ ACPP | ▪ HEKS-EPER | ▪ Manos Unidas |
| ▪ CEAS | ▪ IPSIA | ▪ COMI |
| ▪ CISV | ▪ Positive Planet | ▪ LVIA |
| ▪ COOPI | ▪ SAMU SOCIAL SENEGAL | ▪ Médicos del Mundo |
| ▪ COSPE | ▪ Secours Islamique | ▪ OXFAM |
| ▪ CPS | France | |

ONG membres représentées :

- | | |
|---------|--|
| ▪ ISCOS | ▪ (COOPI) ¹ |
| ▪ Educo | ▪ (Humanité et Inclusion) ² |

Organisations externes :

- | | |
|----------------------|------------|
| ▪ CONGAD | ▪ PFANE |
| ▪ Play International | ▪ IFOAM-IO |

¹ Le représentant de COOPI a dû partir avant l'élection du nouveau Bureau Exécutif (BE) et a donné procuration à l'ONG CPS pour assurer son droit de vote.

² La représentante de HI a également dû partir avant l'élection du nouveau BE et a donné procuration à l'ONG ACRA pour assurer son droit de vote.

SD

Monsieur Daouda SANON préside l'assemblée. Il constate que le nombre des membres présents (31) ou se faisant représenter (2(+2)³) permet d'atteindre le quorum exigé par les statuts (la moitié plus 4) et que l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Gwénaëlle de Jacquelot, Secrétaire de l'association est désignée Secrétaire de séance.

Le rapport moral du Président

Après que le coordinateur ait rappelé ce qu'était la PFONGUE et ses missions, le Président, M. Daouda SANON a réalisé la lecture de son rapport moral⁴.

Il a notamment insisté sur :

- La bonne collaboration du Bureau exécutif et de l'équipe de coordination et les actions menées au cours de ses deux mandats
- La mise en place avec les autres faitières (CONGAD et ONGIS) du Cadre de Partenariat des Faitières d'ONG (CAPFONG).
- L'investissement des membres
- L'augmentation du nombre d'ONG membres de la PFONGUE
- La production de quatre notes de consultance de la société civile sur l'impact de la COVID-19, dans le cadre du projet JOKKALE.
- Renouveau de la confiance avec l'UE
- La PFONGUE, de plus en plus active dans la Commission Interministérielle Consultative (CIC) et donc de l'amélioration de nos rapports avec l'État.
- La création de nouvelles activités
- La visibilité et la reconnaissance accrue de la PFONGUE durant l'exercice.

Pour terminer, le Président a réitéré ses remerciements à tous les membres et partenaires, pour ces deux années de mandat et à la PFANE qui accueille la PFONGUE dans ces locaux et souhaiter bonne chance au nouveau bureau.

L'assemblée approuve le rapport moral, à main levée, par trente-trois (33) voix « pour » sur trente-trois (33) voix représentées (54 au total).

Le rapport d'activité

Le Coordinateur, Jonathan AZEVEDO, est revenu sur le bilan des activités conduites durant l'exercice⁵.

Le bilan est présenté sous le regard de quatre (4) pôles d'activités⁶ :

- La vision, le projet politique
- La gouvernance et l'organisation
- Les liens entre membres : participation des membres du réseau, façon dont les connexions entre membres se construisent
- Les fonctions d'interface avec les autres acteurs (ministères, bailleurs, autres réseaux...) :

³ Après départ des représentants de COOPI et de HI.

⁴ Le rapport moral du Président est intégralement disponible dans le rapport annuel 2019-2020 de la PFONGUE

⁵ Le bilan des activités est aussi disponible dans le rapport annuel

⁶ Ces 4 pôles de présentation sont relatifs à ceux travaillés lors de l'AG précédent en date du 1^{er} juin 2019.

Sur la vision, projet politique : Reconnaissance par la DPONG comme faitière représentative des ONG européennes et une meilleure prise en compte des avis dans les CIC, la finalisation du pacte social, le plaidoyer mené pour la révision du DÉCRET 2015-145, la mise en place du cadre de partenariat SNU-OSC et le regain de confiance de l'UE due à la production de notes d'analyse sur l'impact de la COVID-19.

Les liens entre les membres : La tenue bimensuelle des réunions membres. La reprise prochaine du groupe thématique migration, la mise en place du Comité Logistique Inter-ONG (CLIO) et du Groupe de réflexion sur l'écoresponsabilité des ONG (GRECO) et prochainement sur demande de certains membres créer un groupe thématique sur la santé. Sur le plan de la communication interne, l'envoi de mail d'information quinzomadaire, l'intranet mis en place pour la mutualisation et échange entre membres et le partage et diffusion de questionnaires de vos projets.

Les fonctions d'interface avec les autres acteurs (ministères, bailleurs, autres réseaux...) : Durant la pandémie nous avons été sollicités par le Ministère de la Santé et de l'action sociale pour faire remonter les actions des membres face à la COVID-19. Sur la communication externe, les newsletters seront mensuelles, le relai de vos actualités, offres d'emploi et appels d'offres sur les réseaux sociaux et la réalisation de capsules vidéos.

Sur les réalisations durant cet exercice nous pouvons noter :

- Le pacte social
- Une base de données commune des ONG, réalisées dans le cadre du CLIO
- La mise en place du CAPFONG
- Dans le cadre de JOKKALE, la réalisation de notes d'analyses de l'impact du Covid-19 sur le développement socioéconomique du Sénégal, sur les thématiques suivantes :
 - Développement rural, agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - Services essentiels et la gestion des territoires
 - Développement économique, employabilité et secteur informel
 - Services sociaux de base et protection sociale

Consultance menée avec soixante-treize organisations de la société civile, en quatorze rencontres.

- Au niveau de la TaFAé, membre du bureau exécutif de la Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) : la production du document sur la contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal et le recensement des acteurs et des initiatives agroécologiques au Sénégal.

L'assemblée approuve le rapport d'activité, à main levée, par trente-trois (33) voix « pour » sur trente-trois (33) voix représentées (54 au total).

Le rapport financier

La Trésorière, Mme Sophie BARTHELON, a pu présenter le rapport financier de la PFONGUE pour l'exercice 2019-2020.

Après la clôture de JOKKALE 1, nous avons reçu pour la deuxième phase, sur un budget de financement de 136 151 853 FCFA, un montant total de 118 740 457 FCFA, entraînant un solde de financement à recevoir de 17 411 396 FCFA.

Pour la TaFaé deux versements ont été reçus, de SOS FAIM d'un montant de 262 385 FCFA et de APAF SENEGAL d'un montant de 327 500 FCFA. Cependant suite au recrutement d'un stagiaire, une partie du budget de la PFONGUE d'un montant de 52 782 FCFA, en sus des deux versements reçus ont permis de faire face aux dépenses dudit projet d'un montant de 642 667 FCFA équivalant au montant des recettes du projet TaFaé, entraînant un solde nul au 30 juin 2020. Les versements d'Eclosio et de SOS FAIM sont en attentes.

Enfin, la PFONGUE dispose, au 30 juin 2020, d'un solde de 65 161 559 FCFA. Notons que l'ensemble des cotisations n'a pas été versé.

L'assemblée approuve le rapport financier, à main levée, par trente-trois (33) voix « pour » sur trente-trois (33) voix représentant (54 au total) sous réserve de complément d'information sur les couts administratifs et RH de l'association⁷.

Réflexion collective sur la PFONGUE de demain :

L'atelier a été animé par Émilie BARRAU, vice-présidente sortante et Fanny BORDARIER-OTT, secrétaire nouvellement élue.

L'objectif de cet atelier était de réfléchir à ce qui pourrait être la PFONGUE de demain. L'objectif donné aux membres étaient de trouver, dans un délai très court, un slogan représentant la PFONGUE afin d'attirer de nouvelles ressources.

Les membres se sont ainsi divisés en 9 groupes dont plusieurs idées sont ressorties visant à mettre en valeur les services développés et rendus par la PFONGUE à ses membres et aux autres organisations de la société civile au Sénégal.

Les slogans proposés par les autres groupes étaient :

- Ensemble pour un impact visible
- PFONGUE : Pôle de développement
- Ensemble pour un réseau dynamique au service du développement durable
- La PFONGUE : un réseau de compétences d'acteurs européens pour la résilience à la crise
- Un interlocuteur performant fiable et privilégié auprès des PTF.
- Perdu dans les projets ? Noyer dans les réseaux ? Arrêtez le pingpong, Adhérez à la PFONGUE.
- Partenariats, Formation, Offre de services, Numérique, Gouvernance, Union, Expertise environnement.
- Rejoignez notre cheval Troie (ensemble on est plus forts et plus malins)
- Le tri c'est la vie
- Mon Voisin Mon Avenir (MWM)
- Jappo Nguir Soxali Askani (Uni pour aider la communauté)
- PFONGUE : Siggil sa batt (Elève ta voix)

Il a ensuite été demandé aux membres d'élire le slogan le plus attractif. « Mon Voisin Mon Avenir (MWM) » a recueilli le plus de voix. L'idée qui se trouve derrière vise à promouvoir les liens entre les organisations qui agissent en Europe et en Afrique car les défis auxquelles elles sont rencontrées sont les mêmes.

⁷ Les précisions demandées sont apportées dans le Rapport annuel 2019-2020.

SD CB

L'élection du Bureau exécutif

Le Quorum étant atteint, il a été procédé à l'élection du Bureau de l'Association.

Ont été élus à la majorité :

Président :

- Village Pilote (représenté par Loïc TREGUY)

Vices – Présidents :

- GRDR (représenté par Gwenaëlle DE JACQUELOT)
- AVSF (représenté par Sophie BARTHELON)

Trésorier :

- CISV (représenté par Mohamadou KOULIBALY)

Secrétaire général :

- ECLOSIO (représenté par Fanny BORDARIER-OTT).

Leurs mandats courent pour une (1) année.

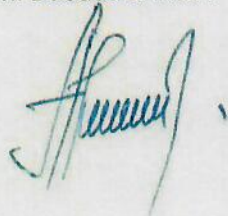
Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Dakar, le 1^{er} octobre 2020.

Le Président de séance :

M. Daouda SANON



Le Secrétaire de Séance :

Mme Gwénaëlle de Jacquilot

